

Règlement ISAF et Interprétations des Règles

L'article 31.3 du Règlement ISAF, Interprétations des Règles de Course à la Voile, régit la publication des Cas du Case Book et toutes les autres interprétations des règles de course. L'article 31.3 contient ce qui suit :

31.3 Interprétations des Règles de Courses à la Voile

Les interprétations par l'ISAF des Règles de Course à la Voile doivent être faites uniquement à travers la publication de cas [dans le *Livre des Cas* ou des décisions d'umpires] dans [*le Livre des Décisions d'umpires pour le Match Racing* ou dans le livre des décisions d'umpires pour la Course par Equipes]. Les cas sont les interprétations faisant autorité et les explications des règles pour tout type de course, et les décisions sont les interprétations faisant autorité et les explications des règles pour le match racing ou la course par équipes arbitrés sur l'eau.

31.3.1 Le Comité des Règles de Course doit étudier les cas... qui lui sont soumis et recommander au Conseil ceux qui méritent d'être publiés.

31.3.2 Les soumissions des cas doivent être reçues par le secrétariat de l'ISAF avant la date limite (fixée pour les soumissions chaque année). La soumission doit préciser si le cas proposé reprend un cas publié, et si oui, pourquoi le cas ou la décision proposé est préférable.

31.3.3 Les directives pour la publication des cas sont les suivantes :

- (a) Chaque cas doit manifestement clarifier une signification importante de la règle, ou améliorer la compréhension d'une règle complexe.
- (b) Le cas ne doit pas reprendre un cas déjà publié. Quand le cas est une amélioration d'un cas existant, elle doit alors être incorporée et l'ancien cas supprimé.

31.4 Sauf pour les publications des livres ISAF des Cas ou des Décisions d'Umpires, il ne doit pas y avoir de publication ou d'interprétation des règles de course par l'ISAF, ou de commentaires à leur sujet, qui n'aient été auparavant révisées et approuvées par le Président du Comité des Règles de Course, ou par un membre du Comité mandaté par le Président.

Abréviations des Autorités Nationales et de l'ISAF

ARYF	All Russia Yachting Federation
CYA	Canadian Yachting Association
FAY	Federacion Argentina de Yachting
FIV	Federazione Italiana de Vela
ISAF	International Sailing Federation
KNWV	Koninklijk Nederlands Watersports Verbond
NSF	Norwegian Sailing Federation
RYA	Royal Yachting Association
USSA	United States Sailing Association

Désignations utilisées pour les bateaux dans les schémas

A, B, C, etc.	N'importe quel bateau, ou bien
A	Bateau en route libre devant (Ahead)
B	Bateau en route libre derrière
I	Bateau à l'intérieur (Inside)
L	Bateau sous le vent (Leeward)
M	Bateau du milieu, ou intermédiaire (Middle)
O	Bateau à l'extérieur (Outside)
P	Bateau bâbord amures (Port)
S	Bateau tribord amures (Starboard)
W	Bateau au vent (Windward)

On utilise également des combinaisons de ces lettres.